

Présentation des UE au choix du parcours « Economie : analyse et données » de troisième année de Licence Economie Gestion

1 Trois UE au choix parmi les quatre UE suivantes

1.1 Economie industrielle

Objectifs L'économie industrielle analyse le comportement des firmes et le fonctionnement des marchés imparfaitement concurrentiels. Ce cours a pour objectif de comprendre comment les entreprises fixent leurs prix, interagissent stratégiquement avec leurs concurrents, et comment les pouvoirs publics peuvent réguler ces marchés. Il mobilise des outils microéconomiques et de théorie des jeux appliqués à des situations concrètes de marché.

Plan indicatif

1. Le monopole (pouvoir de marché, tarification, perte de bien-être, discrimination par les prix)
2. L'oligopole (concurrence en quantités : modèle de Cournot ; concurrence en prix : modèle de Bertrand)
3. La collusion et la théorie des jeux (conditions de soutenabilité d'un accord, théorème de Folk, politique de la concurrence)
4. La différenciation des produits (modèle de Hotelling, différenciation horizontale et verticale, pouvoir de marché local)

Modalité d'évaluation Examen final écrit.

1.2 Economie urbaine

Objectifs L'Île-de-France, qui couvre à peine 2,5% de la superficie de la France, accueille près de 20% de sa population et produit plus de 30% du PIB national. La forte concentration des emplois qualifiés, des grandes entreprises productives et des revenus élevés dans la région capitale illustre les mécanismes d'agglomération qui font des villes des moteurs de croissance. Mais ces dynamiques s'accompagnent également de tensions sur les marchés immobiliers, de fortes inégalités entre quartiers, de phénomènes de ségrégation résidentielle et d'exclusion sociale, ainsi que de coûts environnementaux importants (pollution, bruit, congestion). Ce cours d'économie urbaine analyse les mécanismes économiques à l'origine de la formation et de l'évolution des inégalités spatiales, ainsi que les politiques publiques destinées à y répondre, notamment les politiques de la ville, du logement et des transports. Les étudiants acquerront les principaux outils théoriques et empiriques mobilisés par les économistes pour comprendre les dynamiques urbaines, mesurer les inégalités territoriales et évaluer les effets des politiques de la ville et de l'aménagement du territoire. Le cours requiert de solides connaissances préalables en microéconomie.

Plan indicatif

1. Les inégalités spatiales : panorama et enjeux
2. Mesurer les inégalités spatiales : indicateurs et défis méthodologiques
3. Les fondements théoriques de l'économie urbaine et spatiale
4. Les bénéfices et les coûts de la vie urbaine
5. Politiques de la ville, ségrégation urbaine et mobilité sociale
6. La structure centre-périphérie des espaces économiques
7. Dynamiques des inégalités et courbe en cloche du développement spatial

Modalité d'évaluation Examen final écrit.

1.3 Economie de l'innovation

Objectifs L'économie de l'innovation étudie la manière dont les innovations (produits, procédés, connaissances) sont créées, financées, diffusées et régulées dans l'économie. A l'origine de l'innovation, il y a de la R&D et de la création de connaissance qui ont un caractère de bien public source de défaillances de marché (indivisibilités, externalités, incertitude, défaut de financement) qui posent des problèmes d'incitation et justifie l'intervention de l'Etat (subventions, brevets, politiques d'innovation). Dans ce cours, nous étudierons aussi le rôle des entreprises, des institutions (universités, État) et des systèmes d'innovation dans la production et la diffusion des connaissances.

Plan indicatif

1. Microéconomie de l'innovation : CH1. Nature de l'innovation, CH2. Système national d'innovation, CH3. Entreprises et activité d'innovation
2. Microéconomie des brevets : CH4. Economie des droits de propriété intellectuelle, CH5. Réforme et usage des brevets
3. Diffusion et rendements sociaux : CH6. Les externalités de connaissance, CH7. La dimension spatiale des externalités

Modalité d'évaluation Examen final écrit.

1.4 Economie de l'environnement

Objectifs L'économie de l'environnement aide à comprendre comment l'activité économique fragilise la biosphère, et comment traiter les problèmes environnementaux qui en résultent. Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec l'application du raisonnement économique aux problèmes environnementaux et aux politiques environnementales, tout en questionnant les enjeux et les limites de cette application.

Plan indicatif

1. Introduction (des liens entre les humains et l'environnement, la science économique confrontée aux enjeux environnementaux)
2. La pollution (une défaillance de marché, l'objectif de régulation de la pollution, les instruments de régulation de la pollution)
3. Les ressources renouvelables (un modèle bioéconomique, l'approche institutionnelle)

Modalité d'évaluation Examen final écrit.

2 Une UE au choix parmi les deux UE suivantes

2.1 Stage

Objectifs pédagogiques L'UE stage est une immersion dans le monde professionnel, dans un organisme du secteur privé (entreprise, association) ou du secteur public. D'une durée comprise entre 6 semaines (minimum pour pouvoir être valorisé par des ECTS dans votre formation) et 6 mois (maximum légal), le stage doit se terminer au plus tard le 31 août. Il est vivement conseillé de le commencer après les examens du semestre 2. Cette immersion dans le monde professionnel est l'opportunité :

- d'appliquer de manière pratique les apports théoriques de votre formation ;
- d'acquérir une expérience et des compétences professionnelles, en lien avec votre formation universitaire ;
- de découvrir un milieu professionnel et des emplois qui peuvent être des débouchés à l'issue de la licence ou après une poursuite d'études. Effectuer un stage, relativement tôt dans un cursus académique, peut ainsi permettre de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel et des choix d'orientation.

Modalité d'évaluation Rapport de stage écrit.

2.2 Projet

Objectifs pédagogiques L'UE projet est une initiation à la recherche, en groupe, encadrée par un enseignant-chercheur. Cette initiation à la recherche est l'opportunité :

- de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises au cours de votre formation pour poser une question de recherche et réfléchir à une démarche scientifique pour y répondre ;
- d'acquérir des compétences en lien avec la démarche scientifique et de développer votre capacité à raisonner en profondeur ;
- de découvrir une activité dont l'importance peut être décisive dans certaines formations de niveau master et dans certains débouchés professionnels. Bénéficier d'une initiation à la recherche, relativement tôt dans un cursus académique, peut ainsi être un atout dans les candidatures pour une poursuite d'études.

Modalité d'évaluation Mémoire écrit et soutenance orale.